



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »
Art. 78 et 83 loi du 24/07/66
Art. 62 décret du 23/03/67**

Je soussigné(e) Catherine GILLET agissant en qualité de attachée commerciale clientèle spécialisée

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 1000 € a été versée à un compte bloqué 23133385681

Pour la société en formation 2B FERMETURES.

A l'agencede Coutras.

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
M. BEAUDOU BAPTISTE	1000 EUROS

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Cavignac

le 26/03/2024

**Signature AGRICOLE
D'AQUITAINE**
Espace Pro & Banque Privée Hauts de Gironde
55, Avenue de Paris - 33620 CAVIGNAC
05 57 34 38 37
probn.hautsdegironde@ca-aquitaine.fr

